



Subject : **AFRAHM**
Keyword : **AFRAHM**

Publication : **BELGA**
Date : **27/10/2011**
Page(s) : **140**

Frequency : **DAILY**
Circulation : **0**
Size : **207.10 cm²**
1488 Id : **201110280016K**

27-10-2011 16:39

Interieur

Belga Feed

Transport des enfants de l'enseignement spécialisé: une situation toujours "kafkaïenne"

(BELGA) = L'organisation des transports scolaires pour les élèves de l'enseignement spécialisé, bien que dénoncée à de nombreuses reprises ces derniers mois, reste "kafkaïenne" et illustre une situation de maltraitance des enfants handicapés, a dénoncé jeudi l'Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux (AFrAHM) dans le cadre de sa campagne de sensibilisation.

La situation problématique des enfants de l'enseignement spécialisé, qui doivent parfois passer plus de quatre heures par jour dans un bus pour aller et revenir de l'école, avait déjà été dénoncée il y a environ un an.

Philippe Henry, ministre wallon en charge de la Mobilité, avait alors débloqué un budget de 500.000 euros, "mais si cette somme a permis de créer neuf nouveaux circuits pour des enfants, elle n'a pas résolu toutes les situations problématiques", souligne jeudi Thérèse Kempeneers, secrétaire générale de l'AFrAHM.

Par ailleurs, si la durée de certains trajets a effectivement diminué, l'heure de départ des enfants du domicile n'a pas toujours été adaptée et ils arrivent dès lors beaucoup trop tôt à l'école, où ils doivent du coup attendre longtemps, et souvent sans accueil spécialisé prévu, explique-t-elle.

Afin de dénoncer cette situation, l'asbl a affrété jeudi un bus qui a suivi l'itinéraire d'un enfant de l'enseignement spécialisé. Des représentants de nombreux cabinets ministériels wallons, ainsi que des parlementaires de la Communauté française et de la Région wallonne, ont notamment parcouru ce long trajet.

Pour l'AFrAHM, il s'agit clairement d'une situation de "maltraitance d'enfants". L'asbl dénonce la mauvaise répartition géographique des écoles d'enseignement spécialisé et le nombre trop important d'enfants par bus, ce qui entraîne des durées de déplacement très longues, mais aussi l'absence fréquente d'un accompagnateur formé à ce type d'enfants dans le bus et l'absence d'accueil extra-scolaire pour ces enfants.

"Rester dans un bus sans boire, sans manger, ni pouvoir aller aux toilettes pendant des heures, cela porte un nom: maltraitance", indique l'asbl qui souligne également les problèmes de sécurité qui peuvent se poser, tant pour les enfants que pour le chauffeur d'un bus où n'est pas présent un accompagnateur spécialement formé.

L'organisation des transports étant la compétence de la Région wallonne, l'offre d'enseignement spécialisé celle de la Communauté française, et l'accueil extra-scolaire celle des communes, il s'agit ici clairement d'une situation "kafkaïenne" qui appelle une concertation entre les différents niveaux de pouvoir, insiste l'association.

L'AFrAHM demande que l'on augmente l'offre d'établissements d'enseignement spécialisé ou, du moins, qu'elle soit mieux répartie, que l'on favorise l'intégration des enfants déficients dans le milieu scolaire "ordinaire", avec un soutien adapté, qu'on organise les trajets avec des bus de capacité réduite afin d'encore diminuer les temps de trajet, que la présence d'un convoyeur formé soit obligatoire dans le bus et que soit organisé, au niveau communal, un accueil pré et post scolaire adapté afin de permettre aux parents de continuer à mener une vie professionnelle normale.